RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80.000 euros
Siège social : Rue JB Lamarck
Parc d'activités « Les Morandières »
53810 CHANGE
308 636 737 RCS LAVAL

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 1ER JUILLET 2025

MODIFICATION DES DIRECTEURS GENERAUX
CHANGEMENT D'ADRESSAGE SUITE A DECISION MUNICIPALE
RESOLUTIONS PROPOSEES ET ADOPTEES

« A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Marc CHEMINEAU de ses fonctions de Directeur général, à effet du 1er juillet 2025, prend acte de cette démission.

Elle lui donne quitus entier et définitif de sa gestion à ses fonctions.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme, à compter de ce jour et sans limitation de durée, Monsieur Philippe NOURY, demeurant [redacted] en qualité de Directeur général ; lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

A TITRE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance de la délibération du Conseil municipal de la Mairie de CHANGE (53810) de changer la numérotation des parcelles, décide de mettre en conformité le siège social de la Société.
Le siège social, actuellement situé Rue Jean-Baptiste Lamarck, Parc d'activités « Les Morandières » - 53810 CHANGE, est, à compter de ce jour, situé 2 Rue Jean-Baptiste Lamarck, ZA des Morandières - 53810 CHANGE.

CB

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié ainsi :

« **ARTICLE 4 – SIEGE**

Le siège de la société est fixé :
2 Rue Jean-Baptiste Lamarck, ZA des Morandières – 53810 CHANGE. »

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

(…)

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité. »

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Madame Camille BANSILLON
Présidente



CB